



PROJET CONGÉ DE NAISSANCE 2026 : LE GOUVERNEMENT FAIT UN PAS... MAIS OUBLIE DE REGARDER OÙ IL MET LES PIEDS !

1. LE CONGÉ DE NAISSANCE : UN PAS EN AVANT, MAIS PAS UNE RÉVOLUTION

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2026 nous annonce, tambour battant, la création d'un **congé de naissance de deux mois** pour chaque parent.

Sur le papier, c'est une bonne nouvelle : enfin, un peu plus de temps pour s'occuper de son enfant sans se soucier du retour au boulot.

Mais quand on gratte un peu, on se demande si ce n'est pas surtout une façon pour le gouvernement de dire : « *Regardez, on fait quelque chose !* » sans vraiment s'attaquer aux vrais problèmes.

Actuellement, les parents ont droit à **16 semaines de congé maternité et 28 jours de congé paternité**. Deux mois de plus, c'est mieux que rien, mais est-ce que ça suffit ?

Les premiers mois d'un enfant, c'est un marathon : nuits courtes, biberons, couches, et surtout, la construction d'un lien parental.

Deux mois, c'est bien, mais c'est court. Surtout quand on sait que dans d'autres pays, les congés parentaux se comptent en années, pas en semaines.

Et puis, il y a un détail qui pique les yeux : **ce congé s'ajoute aux autres, mais ne les remplace pas.** Résultat, les parents vont devoir jongler entre congé maternité, paternité, naissance, et parental.

Un vrai casse-tête administratif ! Sans compter que, pour beaucoup, le congé parental existant est déjà trop court ou mal adapté.



2. L'INDEMNISATION : LE GRAND FLOU ARTISTIQUE

Là où le bât blesse, c'est sur la question de l'indemnisation. Le projet de loi ne dit rien, ou presque, sur la façon dont ces deux mois seront payés.

Or, sans indemnisation correcte, ce congé risque de rester **un privilège pour ceux qui peuvent se le permettre**. On connaît la musique : les congés parentaux mal indemnités, c'est la double peine. Soit on y renonce, soit on se serre la ceinture.

Et dans un contexte d'inflation et de pouvoir d'achat en berne, deux mois sans salaire ou avec une indemnité de misère, c'est tout **simplement impossible pour beaucoup de familles**.

Alors, à quoi bon un congé si on ne peut pas en profiter ? C'est un peu comme offrir un voyage en première classe... mais sans billet.

3. UN COMPROMIS POLITIQUE OU UNE VRAIE AVANCÉE SOCIALE ?

Le gouvernement nous vend cette mesure comme une **avancée historique**. Mais en réalité, c'est surtout un compromis entre les attentes des parents et les contraintes budgétaires. Autrement dit, **on donne un peu pour ne pas avoir à donner beaucoup**.

Certains diront que c'est mieux que rien. D'autres, plus sceptiques, y verront une opération de communication pour calmer le jeu avant les prochaines élections. Et si c'était surtout une façon de dire : « Circulez, y'a rien à voir » ?

Car au fond, la vraie question, c'est : **est-ce que cette mesure répond aux besoins réels des familles ?**

La réponse est clairement non. Ce qu'il faudrait, c'est un congé parental long, flexible, et bien indemnisé, pour que chaque parent puisse choisir comment organiser sa vie professionnelle et familiale.



4. ET POUR LES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE ?

Pour nous, agents territoriaux, cette réforme pose aussi des questions pratiques. **Comment organiser le travail si plusieurs collègues prennent ce congé en même temps ?**

Qui va assurer les missions en leur absence ? Et surtout, **comment sera gérée l'indemnisation dans la fonction publique ?**

Les RH vont avoir du pain sur la planche. Et les agents, eux, risquent de se retrouver face à des **inégalités de traitement**, selon que leur collectivité joue le jeu ou non.

CONCLUSION : UNE MESURE À SALUER, MAIS À AMÉLIORER

Le congé de naissance, c'est **un premier pas**. Mais il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin. **FO demande :**

- Une indemnisation à 100% pour tous les parents, sans distinction.
- Un congé parental unique, long et flexible, pour remplacer ce mille-feuille de congés incompréhensibles.
- Une réelle politique familiale, qui ne se contente pas de petits gestes, mais qui s'attaque aux vrais problèmes : précarité, inégalités, et manque de places en crèche.

En l'état, cette mesure, c'est un peu comme offrir un parapluie troué en pleine tempête.

MIEUX VAUT ÇA QUE RIEN, MAIS ON EST ENCORE LOIN D'ÊTRE AU SEC.